

L'hygiène sur les marchés

Réf. RHCOL0003

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les principales règles en matière d'hygiène alimentaire
- Reconnaître les comportements déviants

Prérequis nécessaires

Pas de prérequis

Public concerné

Agents des collectivités en charge du marché, policiers municipaux et élus en charge du commerce/marché

Contenu pédagogique

- **Le cadre légal**
 - Les obligations administratives
 - Les règles de sécurité sanitaire des aliments
- **Les installations (stands, étals, véhicules, chapiteaux...)**
 - Les installations où sont préparés, stockés et vendus les aliments
 - L'entreposage et le stockage des denrées
 - Le point d'eau
 - La maîtrise des températures de conservation
 - L'entretien et le nettoyage des installations
- **Les denrées alimentaires**
 - Les obligations administratives (factures, fournisseurs, origine, DLC,...)
 - Les différents types de denrées (boucherie, charcuterie, volailles et lapins, produits laitiers, œufs, produits de la pêche, plats cuisinés)
 - La collecte et l'élimination des déchets
- **Le transport des aliments**
 - Les moyens de transport

- Le respect de la chaîne du froid
- Le respect de la chaîne du chaud
- **L'hygiène personnelle et le lavage des mains**
 - La tenue
 - Les accessoires, le nettoyage
 - Le bon comportement
 - Le lavage des mains
- **L'information au consommateur sur les prix et la qualité des denrées**
 - Les denrées préemballées et non préemballées
 - Les prix et la loyauté des transactions
 - Les allergènes
- **Les principales réglementations**
 - Le Code Rural et de la Pêche maritime
 - Le Code de la Consommation
 - Le Règlement/CE 178/2002 (Traçabilité des denrées)
 - Le Règlement /CE 852/2004 (Hygiène des denrées alimentaires)
 - Le Règlement /CE 853/2004 (Hygiène des denrées alimentaires d'origine animale).
 - Le Règlement INCO 1169/2011 (étiquetage et information au consommateur)
 - L'Arrêté Ministériel du 21 décembre 2009 (Règles applicables au commerce de détail)

Durée

0.5 jour pour un total de : 3.5 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- 4 au 4 mars 2024 à Royan : 99.00 € net de taxe
- 26 au 26 mars 2024 à Saintes : 99.00 € net de taxe

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 23 février 2024 - Page 2/4

- 24 au 24 septembre 2024 à La rochelle : 99.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 4 - Maxi : 10

Intervenants

Formateurs consultants sélectionnés par la CCI pour leur expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences.

Équipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard, tableau interactif

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des stagiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation, évaluation à chaud des connaissances acquises et de la satisfaction. Remise du certificat de réalisation de la formation.

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les personnes en situation de handicap, sans discrimination, et à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoine.

Indicateurs-clés de la formation

nombre de bénéficiaires formés : nouvelle formation

Taux de satisfaction : 0.00%

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 23 février 2024 - Page 3/4

Nombre d'avis : 0

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 23 février 2024 - Page 4/4